

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°3116 - VENDREDI 12 JANVIER 2018

RECETTES PUBLIQUES

Les régies financières soumises à l'obligation de résultat



La séance de travail entre le Premier ministre et les agents des régies financières

Le Premier ministre, Clément Mouamba, qui a visité le 11 janvier les directions des régies financières, notamment les impôts et la douane congolaise, a fixé, pour ces deux administrations, leurs contributions régaliennes à apporter au Trésor public au titre de l'année 2018. « L'année dernière, la moisson a été peu reluisante. J'ai organisé à ma propre initiative ces rencontres pour renouveler les contrats de performances entre vos administrations et l'Etat », a déclaré le chef du gouvernement. Les recettes attendues cette année sont de 621 milliards FCFA pour les impôts et de 121,5 milliards FCFA pour la douane.

Page 3

AFFAIRE
COMMISIMPEX

La justice française prononce l'annulation des saisies des biens de l'Etat congolais

La Cour de cassation française a prononcé, le 10 janvier, l'annulation des saisies des biens de l'Etat congolais en France, engagées par l'homme d'affaires libanais Mohsen Hojeij, patron de la société Commisimpex dans le cadre d'une affaire opposant les deux parties depuis les années 1980. Cette décision de la justice française représente un revers pour le propriétaire de Commisimpex qui réclame au Congo de lui verser plus de 650 milliards de francs CFA pour des travaux publics réalisés dans les années 1980.

Page 7

ENTREPRENEURIAT

Lancement à Mbé du projet Arômes du Congo

Le 13 janvier aura lieu à Mbé, la cérémonie de lancement officiel du projet «Arômes du Congo», destiné à la culture d'huiles essentielles pour l'industrie des arômes, des parfums et du cosmétique.

L'initiateur, le Dr Alex Ramel, pharmacien à Brazzaville, entend s'entourer de la bienveillante sollicitude de sa Majesté, le Makoko Auguste Ngempio, et le Collège royal pour, comme il l'explique dans une note de présentation, recevoir « la bénédiction des terres, des protecteurs et des acteurs du projet » au moyen d'un rituel traditionnel téké.

Page 3

MIGRATION

8460 ressortissants rwandais désormais en situation irrégulière au Congo

À l'issue de l'entrée en vigueur de la clause de cessation du statut de réfugié des ressortissants rwandais vivant au Congo, le 31 décembre dernier, sur environ douze mille sujets rwandais inscrits dans le fichier du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés, 8460 sont déclarés en situation irrégulière. Dans un communiqué rendu public le 10 janvier, le gouvernement rappelle que seulement 104 personnes ont été rapatriées volontairement au Rwanda contre 18 qui ont sollicité l'intégration locale. Par contre 802 personnes sont exemptées de la cessation du statut.

Page 5



Le représentant de la communauté rwandaise au Congo



DISPARITION

Décès à Paris de l'artiste Nzongo Soul

L'auteur, compositeur et interprète, Faustin Nzongo alias Nzongo Soul, s'est éteint brutalement avant-hier à Paris où il vivait depuis plusieurs années.

Nzongo Soul a pris le chemin de Walla, celui de la purification éternelle en nous quittant à 63 ans. Il s'était fait un nom au niveau international par son duo avec Bernard Lavilliers dans le titre « Noir et Blanc ».

Page 8

ÉDITORIAL

Partition

Page 2

ÉDITORIAL

Partition

Même si personne ne veut, ou n'ose, regarder la vérité en face, le risque est bien réel de voir voler en éclats, imploser à plus ou moins brève échéance, deux de nos plus proches voisins, à savoir la Centrafrique et la République démocratique du Congo. Minées par des conflits religieux et ethniques sur lesquels surfent des trafiquants en tout genre, les deux nations s'enfoncent depuis des années dans un désordre qui peut dégénérer à tout instant, provoquant l'un des drames humains les plus graves que l'on ait jamais vécu.

Nous sommes bien placés, nous Congolais de la rive droite du fleuve, pour dire que le temps est venu pour la communauté internationale de placer ces deux pays au cœur de son action en faveur de la paix. Non pas, comme elle l'a fait tout au long des dernières années en déployant sur le terrain des forces incapables de ramener l'ordre et en dépensant des sommes folles sans obtenir des résultats tangibles, mais en appuyant concrètement les actions engagées par les pays de la région eux-mêmes pour réconcilier les frères ennemis.

De la même façon que la solution de la crise libyenne passera, dans le proche avenir, par le rassemblement autour d'une même table des villes et des tribus de la Jamahiriya, de la même façon les Congolais de la rive gauche et les Centrafricains ne régleront leurs problèmes qu'en se retrouvant afin de jeter les bases d'un accord de sortie de crise qui ramènera la paix sur l'ensemble de leur territoire. Et ceci n'a rien d'illusoire, ni d'utopique si, d'une part, les Etats du Bassin du Congo unissent leurs forces dans ce but et si, d'autre part, la communauté des nations rassemble les moyens nécessaires pour appuyer un tel mouvement.

Alors que la plus haute autorité de l'Eglise catholique, le pape François, manifeste, de façon très significative, tout à la fois son inquiétude et sa volonté d'aider au rétablissement de la paix dans cette partie du continent, il ne devrait pas être très difficile de mobiliser les énergies à l'échelle planétaire pour faire en sorte que la violence brute y cède enfin la place au dialogue, à l'humanité, au respect de l'autre. Le Congo, notre Congo, est prêt à jeter lui aussi toutes ses forces dans cette bataille décisive pour la vie comme il le fait en Libye depuis des années.

Les Dépêches de Brazzaville

ASSEMBLÉE NATIONALE

Isidore Mvouba appelle les députés à la rigueur au travail

Le président de la chambre basse du parlement a affirmé, le 11 janvier, lors d'un échange de vœux de Nouvel An, que la rigueur au travail sera de mise en 2018 et seuls ceux qui seront présents dans l'hémicycle auront droit aux émoluments.



Le président de l'Assemblée nationale serrant la main du député de Mbon, Alphonse Ngantsélé (Adiac)

Le président de l'Assemblée nationale s'est montré sévère à l'endroit des députés, en arguant que les déserteurs ou contrevenants payeront le plus lourd tribut, avec rétention des émoluments et indemnités.

Une manière pour Isidore Mvouba de mettre la puce à l'oreille des élus du peuple qui ne siègent jamais ainsi qu'à leurs collaborateurs qui émargent allégrement sans travailler.

« Je rappelle au premier secrétaire et aux présidents des groupes et commissions parlementaires, que seuls ceux qui travaillent ont droit au salaire. Le temps est venu où a droit au salaire celui qui a travaillé. Pour notre travail de parlementaire, la bonne volonté ne suffit pas, il faut être présent et inventif. Il faut donc travailler pour que les commissions de-

viennent des boîtes à idées et des forces de proposition des initiatives susceptibles de créer une nouvelle dynamique pouvant permettre au gouvernement d'exceller », a-t-il déclaré. Et d'ajouter : « Une assemblée du 21e siècle est avant tout un parlement de proximité, tourné vers la satisfaction des attentes des électeurs dont nous devons être à l'écoute de manière permanente. Comme d'habitude, nous devons passer l'essentiel de temps dans nos circonscriptions électorales, car un député qui s'éloigne de sa base, écourte ses chances d'être réélu. »

Isidore Mvouba a, en outre, saisi l'occasion pour féliciter le député de Loudima, premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale, Pascal Tsaty Mabiala, pour avoir été désigné

chef de file de l'opposition congolaise.

Il a souligné, par ailleurs, la nécessité de moderniser l'Assemblée nationale et de renforcer la démocratie parlementaire dans le but de répondre aux exigences du peuple.

De son côté, le premier secrétaire de l'Assemblée nationale, Pierre Obambi, a épinglé les enjeux et les défis de cette quatorzième législature, notamment l'adoption, dans les meilleurs délais, du plan d'action pour le développement et la modernisation de l'institution, ainsi que la réorganisation du secrétariat général à travers un recensement du personnel et du matériel, une meilleure gestion des carrières des fonctionnaires du parlement.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,

Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngoni

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gueso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gueso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gueso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RÉGIES FINANCIÈRES

Les impôts et les douanes invités à plus de performance

Le Premier ministre, Clément Mouamba, a exhorté, le 11 janvier à Brazzaville, les cadres et agents des deux administrations à plus d'efforts pour apporter au Trésor public leur contribution régalienne qui s'élève en 2018, à la somme de 621 milliards de FCFA pour les impôts et 121, 5 milliards de FCFA pour les douanes.

Le chef du gouvernement s'est exprimé lors d'une visite des directions générales des impôts et des domaines, des douanes et des droits indirects, en compagnie de Calixte Nganongo, ministre des Finances.

« L'année dernière, la moisson a été peu reluisante. J'ai organisé à ma propre initiative ces rencontres pour signer les contrats de performance entre

vos administrations et l'Etat. Car, il nous faut avoir des revenus fiscaux élevés », a déclaré Clément Mouamba.

Le Premier ministre a indiqué qu'il attendait de ces structures de bons rendements cette année, pour permettre au gouvernement d'avoir cent milliards de FCFA par mois, afin de payer les salaires des fonctionnaires, des agents de l'université Marien-Ngouabi et du CHU, les bourses des étudiants ainsi que les pensions des retraités.

« Accomplissez votre mission. Nous nous engageons à mettre à votre disposition progressivement les moyens techniques pour renforcer le système informatique. Nous penserons également à la formation des cadres », a garanti le chef du gouvernement.

Aux nombres des difficultés auxquelles sont confrontées les de logistique adaptée aux missions assignées et les départs



Clément Mouamba, lors de sa visite

structures des impôts et des douanes, figurent le manque massifs à la retraite des cadres expérimentés. Le gouvernement

a récemment installé des guichets uniques de dédouanement à Brazzaville, Ouesso et Dolisie, hormis celui de Pointe-Noire. Malgré cette précaution, les agents véreux tentent à tout prix de contourner la procédure, a déploré Clément Mouamba.

Le directeur général des impôts et des domaines, Antoine Ngakosso, a indiqué : « Malgré les problèmes techniques et les conditions de travail inadéquates, nous sommes sûrs de dépasser nos prévisions de 2017 qui, pendant les six premiers mois, étaient seulement à la somme de 607 milliards de FCFA ». Le directeur général des douanes, Jean Alfred Onanga, s'est dit, quant à lui, déterminé à répondre aux exigences gouvernementales.

Lopelle Mboussa Gassia

ENTREPRENEURIAT

Lancement à Mbé du projet Arômes du Congo

Le 13 janvier aura lieu à Mbé, la cérémonie de lancement officiel du projet «Arômes du Congo», destiné à la culture d'huiles essentielles pour l'industrie des arômes, des parfums et du cosmétique.

L'initiateur, le Dr Alex Ramel, pharmacien à Brazzaville, entend s'entourer de la bienveillante sollicitude de sa Majesté, le Makoko Auguste Ngempio, et le Collège royal pour, comme il l'explique dans une note de présentation, recevoir « la bénédiction des terres, des protecteurs et des acteurs du projet » au moyen d'un rituel traditionnel téké.

Le projet sera étendu sur une surface d'environ 80 ha, avec la collaboration de parfumeurs français de la ville de Grasse considérée comme la capitale mondiale du parfum. Le Dr Ramel évoque un projet en gestation depuis l'année 2002, lorsque le roi Gaston Ngouayoulou, prédécesseur d'Auguste Ngempio, lui offrit le périmètre considéré pour y réaliser une activité de développement pourvoyeuse d'emplois.

Les Dépêches de Brazzaville

DOUANES

Des directeurs centraux empêchés d'accéder à la direction générale

Venus pour prendre part à la rencontre entre le Premier ministre, Clément Mouamba, et les cadres des douanes, les directeurs des affaires administratives et financières, des enquêtes douanières et du contrôle des services ont été pourchassés par des syndicalistes à l'entrée de cette structure publique.

Les faits se sont déroulés aux environs de 11h, le 11 janvier, en présence du ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo, du directeur général des douanes, Jean Alfred Onanga, et d'autres personnalités.

« Ces trois directeurs doivent reculer. Nous attendons le Premier ministre, on n'a pas besoin d'eux d'ici », a lancé un syndicaliste visiblement en colère.

Le climat était déjà tendu avant l'arrivée de ces directeurs centraux.

L'on pouvait lire sur les banderoles affichées à l'extérieur du bâtiment, les messages tels « non à l'installation des directeurs centraux délogés par les travailleurs » ; « attitude responsable en cette période de récession économique ».

Le Premier ministre qui s'est dit informé de la situation, a demandé au directeur général des douanes de donner l'ordre de débloquent les bureaux barricadés avant la fin de ce mois. « Cette situation a trop duré, vous êtes une structure paramilitaire. La chaîne de commandement ne doit pas faiblir. Je ne veux pas utiliser la chicotte. Les syndicalistes doivent rouvrir les bureaux avant la fin du mois », a prévenu Clément Mouamba.

Le chef du gouvernement a, par ailleurs, relevé que les directeurs

centraux ont été choisis par le ministre des Finances sur la base de confiance et de performance. Ils doivent donc accomplir les missions qui leur sont assignées. « Il est temps que chaque douanier soit utilisé à la place qu'il faut », a martelé le Premier ministre.

Clément Mouamba a, par ailleurs, mis en garde les cadres qui tenteraient de contourner les guichets uniques des douanes installés à Brazzaville, Pointe-Noire, Ouesso et Dolisie aux fins de sécuriser les recettes.

Concernant le système informatique Sydonia, le Premier ministre a rassuré que le gouvernement mettra en place des outils techniques devant permettre de le rendre plus performant.

L.Mb.G.

VIE DES PARTIS

L'Acrotère passe en revue les discours du chef de l'Etat

A l'issue de sa réunion tenue le 8 janvier à Brazzaville, le directoire du Centre démocratique troisième force (Acrotère) a apprécié les récents messages du président de la République devant les parlementaires, les diplomates et les forces vives de la nation.

Les membres de l'Acotere affirment avoir trouvé dans les discours du chef de l'Etat des réponses aux préoccupations qu'ils ont abordées dans leur déclaration du 8 décembre 2017.

Ils se sont réjouis de la signature de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités entre le gouvernement et les représentants du pasteur Ntoumi, le 23 décembre.

Par ailleurs, les membres de l'Acrotère félicitent le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, pour son engagement à faire que les opérations liées à la sortie de crise se déroulent dans la plus grande transparence, avec l'accompagnement de la communauté internationale.

Ils ont salué, en outre, la décision

qu'il a prise de réduire le train de vie de l'Etat. L'Acrotère souhaite que le gouvernement prenne toutes les dispositions nécessaires pour que les personnels de l'université Marien-Ngouabi et du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville ne reprennent plus leur mouvement de grève suspendu conditionnellement.

Abordant le point relatif à la lutte contre les antivaleurs, notamment la corruption, la fraude et autres infractions connexes, l'Acrotère propose l'application par le gouvernement de l'article

55 de la Constitution qui stipule : « Tout citoyen élu ou nommé à une haute fonction est tenu de déclarer son patrimoine lors de sa prise de fonction et à la cessation de celle-ci ».

A propos du procès des citoyens actuellement en garde à vue prolongée, accusés d'avoir troublé l'ordre public ou porté atteinte à la sûreté de l'Etat, au terme des scrutins référendaires et présidentiel de 2016, l'Acrotère souhaite que ce procès soit libre, transparent et équitable.

Roger Ngombé



BRASSERIES DU CONGO (BRASCO) OFFRE D'EMPLOI

DENOMINATION DU POSTE	:	Contrôleur de gestion commercial
CLASSIFICATION/ CATEGORIE	:	Cadre
DIRECTION	:	Financière

MISSION GENERALE

Participer à l'évaluation de l'activité commerciale et assurer l'élaboration des budgets y relatifs. Assurer le suivi et le contrôle budgétaires de l'activité commerciale dans le cadre du reporting effectué par le Responsable du Contrôle de gestion en vue d'aider à la prise de décision et au suivi des objectifs commerciaux.

ACTIVITES ESSENTIELLES

- Travailler sur les prévisions de ventes et la définition des objectifs commerciaux, en accord avec le directeur marketing et commercial ;
- Aider la direction marketing commerciale dans l'orientation et le suivi de la stratégie fixée ;
- participer aux prévisions de résultat à court terme et mesurer l'impact financier des projets et /ou actions à venir ;
- Calculer la marge brute prévisionnelle par activité et par marque en rapport avec le chiffre d'affaires ;
- Analyser les causes et les effets des écarts identifiés entre les objectifs commerciaux et leurs réalisations ;
- Etablir le schéma directeur des budgets : participe à l'élaboration des tarifs et des marges, analyse la rentabilité par produit, par marché ou par zone ainsi que les coûts de distribution ;
- Exercer en permanence une surveillance des indicateurs de gestion mis en place pour évaluer l'activité commerciale et fournir les informations à la direction ;
- Proposer à la direction des actions correctives à mettre en œuvre ;

QUALIFICATIONS/EXPERIENCE

Être diplômé (e) Bac+3 ou 4, Ecole de commerce ou Universités, filière Finance et comptabilité, Agé(e) de 25 à 35 ans au plus. Justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine du contrôle de gestion d'au moins 2 ans dans une société du secteur industriel. Avoir la nationalité congolaise (Brazzaville).

COMPETENCES/ CONNAISSANCES

- Dynamique, courageux et disponible ;
- Avoir les compétences techniques dans :
 - L'élaboration des reporting mensuel et établissement des commentaires et analyses des charges d'exploitation et charges variables
 - La préparation et l'élaboration des budgets de l'entreprise, ainsi que leur suivi mensuel ;
 - La réalisation et le suivi des tableaux de bord ;
 - La réalisation et la mise à jour des projections financières (Forecast ou Latest Estimate) ;
 - La réalisation des diverses études et analyses demandées par la Direction ou le Groupe ;
- Aptitudes à travailler en équipe, à convaincre et à susciter l'adhésion des interlocuteurs ;
- Maîtrise de l'outil informatique (World, Excel, etc.) ;
- Capacité à communiquer ;
- Maîtrise du Français et connaissance pratique de l'anglais.

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 31/12/2017 à BRASCO BP 1147 POINTE-NOIRE, (REPUBLIQUE DU CONGO) tél. : (242) 06 673 80 80 /673 74 74, BRASCO.DRH@Heineken.com



BRASSERIES DU CONGO (BRASCO) OFFRE D'EMPLOI

DENOMINATION DU POSTE	:	Manager Excellence Commercial
CLASSIFICATION/ CATEGORIE	:	Cadre
DIRECTION	:	Marketing et commerciale

MISSION GENERALE

Concevoir et mettre en œuvre l'ensemble des projets permettant de développer la stratégie commerciale des Brasseries du Congo pour améliorer la vente et la distribution et la vente des produits sur le marché national en optimisant l'approche Route to Market et les Process internes.

ACTIVITES ESSENTIELLES

- Participer aux réunions du comité commercial marketing(CCM) et aux réunions stratégiques mensuelles ;
- Concevoir des processus de vente en collaboration avec l'équipe commerciale pour mieux s'adapter aux besoins du marché et optimiser les ventes ;
- Faire une analyse concurrentielle pour identifier les opportunités et les meilleures pratiques ;
- Evaluer la performance des ventes et des activités (y compris le suivi et l'analyse des KPI's) ;
- Développer des stratégies route-to-market pour exploiter pleinement le potentiel commercial de notre portefeuille ;
- Faire des enquêtes sur la stratégie de distribution des concurrents et adapter la stratégie de distribution de l'entreprise en fonction des résultats de l'enquête ;
- Initier et guider l'analyse des projets pour améliorer le pilotage efficace des ventes ;
- Suivre et s'assurer que le développement des marques locales est conforme aux règles et directives du groupe ;
- Etablir et consolider le business intelligence et piloter les projets d'études de marché ;
- Superviser le « regional Customer Excellence initiative » ;

QUALIFICATIONS/EXPERIENCE

Être diplômé (e) Bac+5, Master ou MBA, Ecole de commerce ou Universités, filière Marketing et commerciale, Agé(e) de 30 à 40 ans au plus. Justifier d'une expérience professionnelle significative dans le domaine commercial d'au moins 5 ans dans une société du secteur industriel. Avoir la nationalité congolaise (Brazzaville).

COMPETENCES/ CONNAISSANCES

- Dynamique, courageux et disponible ;
- Avoir les compétences techniques dans :
 - La gestion de projets commerciaux ;
 - La vente et la négociation ;
 - L'élaboration de la stratégie commerciale ;
 - L'excellence dans l'exécution ;
 - La réalisation et le suivi des tableaux de bord ;
 - La réalisation des diverses études et analyses ;
 - La Bonne connaissance et expérience du marché congolais ;
- Aptitudes à travailler en équipe, à convaincre et à susciter l'adhésion des interlocuteurs ;
- Avoir de solides compétences en Leadership ;
- Maîtrise de l'outil informatique (World, Excel, etc.) ;
- Capacité à communiquer ;
- Bonne connaissance de l'Anglais.

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 31/12/2017 à BRASCO. BP 1147 POINTE-NOIRE, (REPUBLIQUE DU CONGO) tél. : (242) 06 673 80 80 /673 74 74, BRASCO.DRH@Heineken.com

VISITEZ LE MUSEE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PENTURES

CERAMIQUES
MUSIQUE

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition

à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso

immeuble les manguiers - Mpila

dans l'enceinte des Dépêche de Brazzaville

GENDARMERIE NATIONALE

La 13^e promotion des élèves-gendarmes attend d'être formée

Le sujet figure dans la feuille de route 2018 dévoilée le 10 janvier à Brazzaville, par le commandant de la gendarmerie nationale, le général Paul Victor Moigny, à l'occasion de la cérémonie de port d'insignes de grade des promus du premier trimestre.

Il y a près de trois ans, plusieurs jeunes venant de la vie civile s'admettaient au concours d'entrée à la gendarmerie nationale. Après la formation de 1 338 élèves-gendarmes, composant la première vague de la 12^e promotion, de nombreux autres attendent toujours leur tour. Dévoilant la feuille de route de la nouvelle année, le commandement en est conscient. « Nous allons rechercher les moyens pour mettre en condition la 13^e promotion de gendarmes. Nous espérons que le gouvernement, en dépit de ses difficultés présentes, consentira à nous appuyer dans ce sens », espère le général Paul Victor Moigny.

Il a également annoncé l'intention du commandement de continuer à renforcer les capacités opérationnelles et de poursuivre la formation du personnel. De ce point de vue, il est, a déclaré le commandant de la gendarmerie nationale, urgent d'engager une réflexion sur les questions relatives à la formation, notamment comment réaliser quelques stages. « Aussi, pour 2018, nous allons œuvrer à la montée en puissance du Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale; nos efforts seront axés sur l'équipement en matériel



ainsi qu'en moyens de projection et d'intervention des unités », a-t-il poursuivi.

S'approprier les orientations du chef de l'Etat

Rappelant ce qu'a été 2017 au niveau de cette composante de la force publique, le général Paul Victor Moigny a commenté les trois axes principaux du chef suprême des armées, prescrits, le 31 décembre dernier, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie de réveillon d'armes. Il s'agit tout d'abord du renforcement des capacités à tous les niveaux, pré-

cisément au niveau de l'organisation et de la discipline. « Il nous revient dans les régions de gendarmerie, les grandes formations et les unités, de mettre en exergue cette orientation et de l'intégrer dans les plans d'action à différents échelons. Organisation et discipline constituent, cela va sans dire, l'âme de l'exercice de notre métier. Car c'est dans une bonne organisation et discipline de haut niveau que les missions peuvent s'accomplir avec le meilleur rendement opérationnel », a-t-il commenté.

Le deuxième axe fixé par le pré-

sidant de la République concerne le maintien de la relation étroite et permanente entre la force publique et le peuple. Pour Paul Victor Moigny, il s'agit d'un rappel de ce que doit être l'attitude des gendarmes au quotidien. « Il s'agit très clairement, de l'indispensable confiance que vous devez inspirer par vos façons « d'être » et « d'agir ». L'exercice et l'accomplissement de nos missions dans la plus grande discipline et de la manière la plus professionnelle conforteront à coup sûr notre relation avec la population, avec le peuple, au

profit de qui nous œuvrons. Il y a donc là un défi important à relever; qui consiste à faire en sorte que ce lien ne rompe jamais, qu'il doit se renforcer chaque jour un peu plus », a-t-il fait savoir.

La mise en œuvre de l'accord de Kinkala, un défi majeur

Le commandant de la gendarmerie a, enfin, signifié que Denis Sassou N'Guesso a enjoint à la force publique de travailler dans le sens du respect des engagements du Congo à l'intérieur du pays et dans le cadre de ses relations avec le reste du monde. Cela implique, a-t-il dit, pour la gendarmerie une mise en condition opérationnelle permanente des unités, afin qu'elles soient toujours prêtes à répondre à l'appel du devoir, dans le cadre de la sécurité collective au sein de l'Union africaine ou des Nations unies.

« Ces hautes orientations du président de la République constituent donc pour nous, gendarmes, les points d'ancrage de toute notre action en 2018 en sus de nos missions classiques. C'est pourquoi, nous devons nous employer au renforcement de nos capacités pour y faire face avec efficacité », a-t-il conclu, précisant que le défi majeur était la mise en œuvre des engagements de l'Etat en rapport avec l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités, conclu le 23 décembre 2017 à Kinkala, dans le département du Pool.

Parfait Wilfried Douniama

SANTÉ DE LA REPRODUCTION

Les Nations unies exhortent les jeunes à une éducation sexuelle responsable

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a publié, le 10 janvier, la nouvelle version des principes directeurs internationaux sur l'éducation sexuelle, indique un communiqué de presse. Objectif : aider les responsables des politiques de l'éducation à élaborer et à mettre en œuvre des programmes adaptés aux élèves âgés de 5 à plus de 18 ans.

La publication a été réalisée en collaboration avec l'Onusida, l'ONU-Femmes, le Fonds des Nations unies pour la population, le Fonds des Nations unies pour l'enfance et l'Organisation mondiale de la santé.

L'éducation sexuelle, poursuit le communiqué, aide les jeunes à adopter des attitudes et des comportements plus responsables en matière de santé sexuelle et reproductive. Elle permet aux filles de se préserver contre l'abandon scolaire à l'adolescence, les mariages forcés, les grossesses précoces et les problèmes de santé sexuelle et reproductive.

« Le rapport démontre que les programmes uniquement axés sur l'abstinence ne parviennent pas à prévenir l'initiation sexuelle précoce, ni à réduire la fréquence des rap-

ports sexuels ou le nombre de partenaires chez les jeunes », précise le communiqué.

L'utilité de cette publication est d'offrir une éducation sexuelle complète et de qualité aux jeunes afin de relever les défis posés par les questions de santé sexuelle et reproductive qui sont particulièrement complexes durant la puberté, comme l'accès à la contraception, la grossesse précoce, la violence fondée sur le genre, les IST et le VIH/sida. Question de sensibiliser les jeunes à la prévention et la transmission du VIH, compte tenu du fait que seuls 34% d'entre eux font preuve de connaissances précises dans ce domaine.

Il s'agit aussi de livrer des informations et des conseils sur le passage de l'enfance à l'âge adulte et sur les difficul-

tés d'ordre physique, social et émotionnel auxquelles ils sont confrontés; compléter ou réfuter la grande quantité d'informations de qualité variable que les jeunes glanent sur Internet et d'aider ces jeunes à faire face au cyber-harcèlement qui est un phénomène grandissant.

La directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay, explique que les principes directeurs internationaux qui s'appuient sur les dernières données scientifiques réaffirment la place de l'éducation sexuelle dans le cadre des droits humains et de l'égalité des genres. « Ils encouragent un apprentissage en matière de sexualité et de relations qui soit positif et fondé sur l'intérêt supérieur des jeunes. En décrivant les composantes des programmes d'éducation sexuelle qui ont fait leur preuve, les principes directeurs permettent aux pouvoirs publics d'élaborer des programmes qui devront avoir un impact positif sur la santé et le bien-être des jeunes », a-t-elle déclaré.

Lydie Gisèle Oko

MIGRATION

Fin du statut de réfugié pour des ressortissants rwandais au Congo

Dans une déclaration publiée le 10 janvier à Brazzaville et signée du Premier ministre, Clément Mouamba, le gouvernement a mis fin au statut de réfugié pour des ressortissants rwandais vivant au Congo.

Il convient de rappeler qu'en 1997, en effet, le Congo avait accueilli environ douze mille réfugiés de nationalité rwandaise, en provenance de la République démocratique du Congo. La qualité de réfugié prima facie leur avait été reconnue. En conformité avec les conventions internationales en la matière, la clause de cessation du statut de réfugié rwandais a été invoquée le 30 juin 2013.

Dans la perspective de la mise en œuvre effective de cette cessation, a précisé la déclaration, plusieurs réunions tripartites (Congo-HCR-Rwanda) se sont tenues entre 2013 et 2017. Les options suivantes ont été proposées aux concernés : le rapatriement volontaire ; l'intégration locale et la demande d'exemption à la clause de cessation.

Au terme du processus mené, précise le document, les données se présentent ainsi qu'il suit : personnes rapatriées volontaires : cent quatre ; personnes ayant sollicité l'intégration locale : dix-huit ; personnes exemptées de la cessation du statut : huit cent deux et les personnes ayant sollicité et n'ayant pas obtenu l'exemption : huit mille quatre cent soixante.

« En conséquence, les personnes n'ayant pas bénéficié de l'exemption se trouvent désormais en séjour irrégulier sur le territoire congolais. Leur situation relève à présent des dispositions de la loi en matière d'entrée, de séjour et de sortie des étrangers », a indiqué la déclaration.

Le gouvernement a saisi cette occasion pour renouveler ses remerciements au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et aux autres partenaires qui œuvrent pour la recherche des solutions durables à la situation des réfugiés.

Précisons que c'est le 31 décembre 2017 qu'est intervenue la cessation du statut de réfugié des ressortissants rwandais vivant sur le territoire congolais. Elle concernait les personnes ayant quitté le Rwanda entre 1959 et 1994.

La Rédaction

DISTINCTION :

LA SOCIÉTÉ CONGO HANDLING A PRIMÉ SES MEILLEURS AGENTS DE L'ANNÉE 2017

Padou Makoumbou, agent comptable, est le lauréat de la première édition du prix de meilleur agent de l'année 2017 de la société Congo Handling, suivi respectivement de Issacar Mpilou et René Brandao. Ils ont reçu leurs prix, le 11 janvier à Brazzaville, à l'issue d'une cérémonie initiée par la direction générale de l'entreprise.



Le prix de meilleur agent de l'année a été décerné à ce salarié pour son dévouement, sa technicité, et son professionnalisme remarquables dans le travail durant l'année écoulée. En primant ses salariés, la direction générale de Congo Handling entend améliorer le niveau de prestations de l'entreprise.

D'après le directeur général adjoint de Congo Handling, Philippe Vernet, une telle initiative vise à encourager les agents méritants et performants. « En effet, donner les attentions positives aux salariés méritants, valoriser les meilleurs ; agir sur le contexte humain, permet de créer des rapports de travail favorables au développement des personnes et de l'entreprise », a-t-il déclaré.

La sélection s'est faite parmi les soixante agents nominés au cours des 12 mois écoulés : meilleurs agents de chaque mois, plus les 3 premiers apparaissant dans le classement mensuel.

Il a fallu un travail de longue haleine pour arriver à distinguer chaque mois les plus méritants, le comité de direction s'est appuyé sur les fiches d'évaluations de chaque agent, ainsi que les recommandations éventuelles des responsables des services, et surtout des clients.

Préalablement, les superviseurs évaluent, tous les mois, les agents sous leur responsabilité, avant de faire remonter les résultats de leurs évaluations au niveau des chefs de services. Ces derniers transmettent, à leur tour, les nominés de chaque service à leur directeur d'exploitation qui soumettent la liste pour vote aux membres du comité de direction. Chaque mois est ainsi nommé le meilleur agent du mois. Padou Makoumbou a dû mouiller le maillot pour parvenir à se distinguer des autres salariés. L'amour du travail bien fait est son petit secret. C'est avec un sentiment de totale satisfaction que je reçois ce premier prix de meilleur agent de l'année 2017. C'est le fruit du travail », s'est réjoui Padou Makoumbou, qui promet de multiplier sa performance encore cette année.

Soulignons que l'entreprise Congo Handling SA, pour laquelle travaillent ces champions, est spécialisée dans l'assistance aéroportuaire. Elle assiste les compagnies aériennes dans le traitement des vols au sol, l'enregistrement des passagers et bagages, y compris dans le fret.

Créée depuis 2003, cette entreprise à 50% congolaise et 50% française, est présente sur trois escales au Congo, notamment à Pointe-Noire, Brazzaville et Ollombo.

Membre du groupe CRIT, Congo Handling a subi la crise économique comme bon nombre d'entreprises, mais a privilégié le maintien de l'emploi et évité les licenciements en optant pour la réduction du temps travaillé.



GABON

Le parlement adopte la révision constitutionnelle

Réunis en congrès extraordinaire le 10 janvier, l'Assemblée nationale et le Sénat gabonais ont adopté le projet de loi controversé sur la révision de la Constitution.

Le texte adopté à 197 voix pour, 14 contre et deux abstentions, doit encore être examiné par la Cour constitutionnelle. Ce projet de révision de la Constitution ne surprend personne puisque les deux chambres du parlement, qui avaient tour à tour précédemment adopté le document en y ajoutant des amendements, sont composées en quasi-totalité des membres du parti au pouvoir (Parti démocratique gabonais, PDG).

La nouvelle Constitution, la septième du genre depuis la fin du monopartisme au Gabon en 1991, fait débat depuis octobre dans ce pays, qui a connu une élection présidentielle mouvementée en août 2016 et se prépare à des législatives en 2018.

L'adoption de la nouvelle Constitution s'inscrit dans la perspective des prochaines législatives. Prévu initialement pour décembre 2016, le scrutin a été reporté deux fois et devrait avoir lieu finalement autour d'avril 2018, selon le gouvernement.

Aussitôt après l'annonce de l'adoption de ce projet de loi, l'opposition qui s'oppose depuis plusieurs mois contre la révision constitutionnelle, a dit y voir déjà une sorte de « la monarchisa-

tion du pouvoir ». « La révision constitutionnelle adoptée par un parlement composé d'une chambre intérimaire, l'Assemblée nationale, pour tenter d'asseoir le pouvoir d'un président de la République jamais élu, illustre mieux que tout la gravité de la crise politique dans laquelle le Gabon se trouve », a réagi Jean-Gaspard Ntoutoume Ayi, porte-parole de l'opposant Jean Ping.

Le terme de « monarchisation du pouvoir » avait déjà été évoqué par l'opposition gabonaise. Et réagissant à ce sujet en novembre dernier, le porte-parole de la présidence, Ike Ngouoni Aila Oyouomi, l'avait réfuté, estimant que le projet de révision de la Constitution a des « avancées » en matière de démocratie. Pour preuve, il avait alors cité la volonté de mise en place d'un scrutin à deux tours pour l'élection présidentielle.

Le pouvoir estime que la révision constitutionnelle amorcée met en application les actes du « dialogue politique » (mars-mai 2017) souhaité par l'exécutif pour tourner la page d'une présidentielle 2016 marquée par des violences post-électorales encore dans toutes les têtes. Le scrutin avait abouti à la réélection d'Ali Bongo Ondimba (fils du président Omar Bongo mort en 2009), au pouvoir depuis 2009, alors que l'opposition dirigée par Jean Ping considère toujours ce dernier comme « président élu » du Gabon.

Nestor N'Gampoula

DÉFENSE ET PAIX

La France fait de la sécurité sa nouvelle priorité en Afrique

Selon un rapport de la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (Ferdi), la communauté internationale a consacré au Sahel environ 4 milliards \$ en aide en 2014 contre 1,5 milliard en interventions militaires diverses.

Paris aurait tendance à donner la priorité à la sécurité par rapport au développement, dans ses interventions au Sahel, estime l'étude. Ainsi, en 2014, la France a octroyé plus de 241 millions \$ en aide bilatérale aux cinq pays membres du G5 Sahel, approximativement 190 millions de contribution au système multilatéral et 652,9 millions en interventions militaires.

Ce qui veut dire que 60 % des fonds alloués par la France à la région vont à la « sécurisation », contre 40 % pour le développement. Les pays de la région ont également beaucoup investi dans la lutte contre les groupes armés. En ce qui concerne les dépenses militaires, en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), le Tchad et la Mauritanie se sont classés ces dernières années parmi les plus dépensiers au monde, relève l'étude de Ferdi.

Entre 2010 et 2014, les dépenses militaires du Tchad ont été les quatrièmes plus importantes au monde et celles de la Mauritanie se sont classées en dix-neuvième position (à titre d'exemple, les États-Unis sont 13e et la France 45e). Globalement, les dépenses militaires ont représenté 1,3 % du PIB des pays d'Afrique subsaharienne en 2016 et 6,3 % pour la région Afrique du Nord et Moyen-Orient.

Noël Ndong

Brèves

Angola

Le président angolais, Joao Lourenço, a démis de ses fonctions le fils de l'ancien chef de l'Etat, José Eduardo dos Santos, qui était à la tête du fonds d'investissement souverain du pays. José Filomeno dos Santos a été remplacé par un ancien ministre des Finances, Carlos Alberto Lopes. Le fils de l'ex-président, surnommé « Zenu », avait été mis en cause dans le scandale des « Paradise Papers ». Comme de nombreuses puissances pétrolières, l'Angola a mis en place un fonds pour investir les revenus de l'or noir. Lancé en 2011, il était alors doté de cinq milliards de dollars. Depuis qu'il a pris ses fonctions en septembre, Joao Lourenço, dauphin désigné par José Eduardo dos Santos, a commencé à démanteler pièce par pièce l'empire politico-financier bâti par son prédécesseur, au pouvoir pendant trente-huit ans.

Guinée Equatoriale

La tentative de « coup d'Etat » que Malabo a dit avoir déjoué, le mois dernier, a été organisée en France, a affirmé, sans donner plus de précision, le ministre équato-guinéen des Affaires étrangères tout en excluant une implication des autorités françaises dans cette affaire qui comporte de nombreuses zones d'ombre. Les relations bilatérales sont tendues depuis que la justice française a ouvert un procès et condamné, en octobre, le fils du président équato-guinéen, Teodorin Obiang, à trois ans de prison avec sursis et trente millions d'euros d'amende dans l'affaire des « biens mal acquis ». Vingt-sept terroristes ou mercenaires ont été arrêtés à la suite de cette tentative et les mercenaires accusés d'y être impliqués seraient encore « environ cent cinquante » sur le territoire équato-guinéen, « à la frontière » avec le Cameroun. Des Centrafricains font partie de « mercenaires » interpellés par la police camerounaise - aux côtés de Tchadiens et de Soudanais.

Libye

Les garde-côtes grecs ont saisi un cargo en provenance de Turquie transportant des explosifs vers la Libye, affirmant avoir désamorcé une « bombe ambulante ». Le bateau transportait vingt-neuf caisses contenant des détonateurs et du matériel explosif, dont du nitrate d'ammonium pouvant être utilisé pour la fabrication de bombes. L'Andromeda, battant pavillon tanzanien, présentait, en outre, de nombreux problèmes structurels et n'aurait jamais dû prendre la mer, a souligné le contre-amiral, Yiannis Sotiriou. Le capitaine du navire a affirmé qu'il se dirigeait vers Djibouti, mais il s'est avéré plus tard que la véritable destination du cargo était le port libyen de Misrata. Les huit hommes d'équipage ont été présentés, le 11 janvier, devant un procureur.

AFFAIRE COMMISIMPEX-CONGO

La justice française annule les saisies des biens de l'Etat congolais

La Cour de cassation de France a prononcé, le 10 janvier, l'annulation des saisies des biens de l'Etat congolais en hexagone, engagées par l'homme d'affaires libanais Mohsen Hojeij, patron de la société Commisimpex dans le cadre d'une affaire opposant les deux parties depuis les années 1980.

La décision de la justice française représente un revers pour le propriétaire de Commisimpex qui réclame au Congo de lui verser plus de 650 milliards de francs CFA pour des travaux publics réalisés et non rémunérés.

Mohsen Hojeij et l'Etat congolais sont opposés par une lettre datant du 3 mars 1993 dans laquelle le Congo renoncerait à son immunité.

« Cette lettre d'engagement étant contestée par la partie congolaise, a fait l'objet d'un recours en annulation devant la chambre administrative de la Cour suprême, formulé par l'Etat congolais. Elle a rétabli les pleins effets de l'immunité de juridiction et d'exécution, reconnue à l'Etat congolais par le droit international », avait expliqué, en novembre 2016, Pierre Mabiala, ministre de la Justice de l'époque.

Selon l'ancien garde des Sceaux, Commisimpex avait fait l'objet de deux décisions judiciaires, rendues par la Cour commune de justice de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique qui confirmaient celles rendues par la justice congolaise prononçant la faillite et la liquidation de cette société.

« La société Commisimpex a subi un redressement fiscal qui a dégagé une créance de 852 milliards 742 millions 800 mille francs CFA en principal et intérêts, au profit du Trésor public congolais », avait déclaré Pierre Mabiala à la presse.

Notons que Mohsen Hojeij a aussi engagé des procédures de saisie des biens du Congo aux Etats-Unis d'Amérique.

Christian Brice Elion

Benin

Malgré la bonne performance économique du Bénin, avec 5,2 % en moyenne au cours des trois dernières années, deux rapports récemment publiés par le Fonds monétaire international notent une hausse sensible de la pauvreté. Celle-ci est passée de 36,2 % de la population à 40,1 %, entre 2011 et 2015. L'activité a augmenté de 4 % en 2016, après 2,1 % en 2015, tirée par le secteur agricole, qui a bénéficié de conditions météo favorables et d'un meilleur accès aux intrants. En revanche, la dépréciation du naira qui impacte sur son économie, couplée au ralentissement de l'activité d'égrenage du coton, a eu un impact négatif sur le secteur industriel, dont la croissance a chuté de 10,1 % en 2015 à 2,6 % en 2016. Le secteur tertiaire a progressé de 2,7 %, dans un contexte de déflation (-0,8 %).

Niger

Le groupe islamiste nigérian Boko Haram a fait 141 victimes civiles tuées, enlevées ou blessées en 2017, soit près de la moitié des cas enregistrés en 2015 et 2016 dans le sud-est du Niger, proche du Nigeria, selon un rapport de l'ONU. Entre 2015 et 2017, l'ONU a répertorié 582 victimes civiles dans 244 attaques attribuées à Boko Haram dans la région de Diffa (sud-est du Niger). Quelque 141 civils ont été « blessés, tués et enlevés » en 2017, contre 227 en 2016 et 214 en 2015, indique Ocha sans plus de précisions. L'agence ne fournit pas de bilan des militaires nigériens qui paient un lourd tribut avec des dizaines de morts. Les attaques les plus meurtrières ont été enregistrées dans des villages à la lisière avec le Nigeria et dans des localités riveraines du lac Tchad, à cheval entre le Niger, le Tchad et le Nigeria.

Tchad

Le gouvernement tchadien a décidé de suspendre une réduction controversée des salaires des fonctionnaires annoncée début janvier et qui était au centre de négociations avec les syndicats. En 2017, la masse salariale était de plus de 376 milliards de francs CFA, soit presque 100% des recettes cumulées des douanes et des impôts. Ces mesures d'austérité devaient permettre d'atteindre le niveau de performance exigé par le Fonds monétaire international qui, aux côtés de plusieurs promesses d'investissements de la part d'acteurs privés, a adopté un plan d'aide pour le Tchad. Frappé par la chute des cours du baril de brut en 2014, le Tchad, pays pétrolier, a vu ses recettes chuter drastiquement et sa dette augmenter. Le gouvernement multiplie depuis, les plans d'austérité dans un pays où près de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

DISPARITION

Nzongo Soul Wa Sémo a tiré sa révérence

Dans la plus grande consternation, la diaspora congolaise a appris le décès de Nzongo Soul, le 10 janvier en début de soirée. Un ami proche de l'artiste l'a annoncé après confirmation du constat des services sanitaires parisiens qui l'ont trouvé, le corps sans vie, à son domicile de la Porte de la Villette.

Une grande voix de la musique congolaise s'est éteinte. Nzongo Soul est décédé à Paris où il s'était établi depuis plus de deux décennies. « Nous n'avons pas eu connaissance d'une quelconque maladie dont il aurait pu mourir », explique un proche avec lequel Nzongo Soul a conversé ces derniers jours. « Nous en saurons davantage dès que les conclusions médicales parviendront à ses deux enfants », a-t-il indiqué.

Perplexes, à l'heure où nous donnons cette annonce, de la vraie cause du décès de l'auteur, compositeur, interprète Faustin Nzongo, couronné par le Prix Découvertes RFI en 1984, nous avons plutôt, pour l'instant, une sincère pensée pour l'initiateur du rythme «walla», celui qui avait fondé le groupe professionnel «Walla players» au style musical original, né de la fusion de walla, le rythme du peuple Kongo, de la rumba congolaise, du soul, du rock et du funk. Nzongo Soul a pris le chemin de Walla, celui de la purification éternelle en nous quittant à 63



Nzongo Soul Wa Sémo, ici en 2012 avec Manu Dibango au Salon du Livre (@DR)

ans. Il s'était fait un nom au niveau international par son duo avec Bernard Lavilliers dans le titre « Noir et Blanc ». Il emporte aujourd'hui, avec lui, les fondements de son concept «Muscosophie».

Qui était Nzongo Soul

Né à Brazzaville en 1955, il est père de deux filles françaises. Nzongo Soul a fait ses études primaires dans plusieurs localités du Congo au gré des affectations de son père. Ses études secondaires et supérieures, à

Brazzaville, ont eu lieu au collège Nganga-Edouard, au lycée Savorgnan-de-Brazza et à l'université Marien-Ngouabi. Il obtient une licence en langues, option anglais. Il est aussi diplômé en ponts et chaussées. Sur scène et dans la vie de tous les jours, Nzongo Soul avait toujours sur lui un sifflet à son cou. Ses coups de sifflet accompagnaient systématiquement les sons du Walla. Il fut un enseignant de carrière, fondateur du groupe «Wallas Players», qui a été une grande révélation de la

musique congolaise dite «nouvelle génération», en 1977 à Brazzaville. C'est une musique traditionnelle Kongo (Ethnie du sud de la République du Congo) qu'il a modernisée et qui a connu un énorme succès en Afrique et dans le monde dans les années 1980.

L'artiste fait ses débuts musicaux chez les pionniers, puis dans les chorales. A 14 ans, il forme le groupe Les Intimes, puis en 1974, l'Orchestre Djilamuley (la route est longue). Il a été reconnu au Congo avec la sortie de

«Boling Somo» (45 tours), Lauréat du prix Découvertes RFI en 1984 et co-interprète d'un des plus grands succès de Bernard Lavilliers - C'est lui qui a été en quelque sorte le parrain de Nzongo Soul quand ce dernier est arrivé en France-, le chanteur français l'a pris sous sa protection en 1986 et lui propose de venir poser sa voix sur «Noir et blanc». Il s'est fait un renom international grâce à la collaboration de ce dernier. La chanson devient l'un des tubes de l'année 1987.

Nzongo Soul débute une carrière en France, fait des concerts, enregistre des albums dans des maisons de disques de premier plan. « Ça ne marche pas », il décide alors de repartir pour son pays natal tant la déception est grande, la guerre civile éclate au Congo. Il y reste, rassemble ses compatriotes en studio pour enregistrer l'album «Tribalité créatrice», là aussi il connut un échec total. Les soirées «musicosophie» et ses activités de coach vocal avec son collectif «Faustinerie» lui convenaient.

Son premier disque sorti en 1979 dénommé « Walla c'est ma musique » était suivi de « Nvanenonle » en 1980 et « Walla purification » en 1983.

Nzongo Soul est arrivé quasiment en même temps en France que Papa Wemba. L'artiste a fait danser ses filles le Walla et chanter en lari puis en lingala.

Marie Alfred Ngoma, Camille Delourme et Rosalie Bindika

DIASPORA

La deuxième édition de « Congo au féminin » met l'accent sur la formation

Le club «les Etoiles», organisateur de l'événement, initie un séminaire de formation pour promouvoir les talents, créer des opportunités ainsi que développer les compétences nécessaires à la réalisation des projets de la femme congolaise, en France et au Congo.

Du 26 au 27 janvier, le club «les Etoiles» organisera sa deuxième édition « le Congo au féminin » à l'Institut supérieur de gestion et de commerce. Cet événement annuel vise à mettre en lumière la femme congolaise en France et au Congo.

Sous forme de séminaire de formation, « grâce aux enseignements dispensés par des professionnels », les participants disposeront « d'une occasion unique pour les femmes d'acquérir une méthodologie, de développer leur projet, de gagner en confiance et d'élargir leur réseau ».

En deux jours, les organisateurs ont prévu d'évoquer : le développement personnel ; les ressources humaines : comment choisir le bon parcours et le bon métier, rédiger son CV et sa lettre de motivation ; les fondamentaux du Marketing Digital en appui avec des tables rondes : entrepreneuriat, intelligence collective et sur l'entrepreneuriat / construire un business plan / monter son projet, l'accompagnement ou l'obtention du financement. Au sein de la diaspora, l'association «les Etoiles» se veut « propulseur des talents au féminin ». Elle œuvre pour l'autonomisation économique des



Visuel de la 2e édition de Congo au féminin femmes, soutient les différentes initiatives économiques destinées à réaliser les projets en Afrique subsaharienne en général, et plus particulièrement au Congo.

M.A.Ng.

UÉMOA

Une monnaie commune des Etats enviagée à partir de 2020

À en croire le président burkinabè, Roch Christian Kaboré, les pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uémoa) devraient abandonner le franc CFA, pour passer progressivement à la monnaie unique de la Cédéao.

À Abuja au Nigeria, la 52e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cédéao a pris la décision de faire, «de manière progressive de sorte que tous les pays qui pourront répondre aux critères de convergence commencent à battre la monnaie de la Cédéao en attendant que les autres pays puissent se conformer et intégrer le processus de cette monnaie».

La date arrêtée est 2020. Les analystes parlent de «changement de paradigme» dans les relations entre la France et ses anciennes colonies d'Afrique de l'ouest. Lors de son séjour burkinabè, fin novembre 2017, le président français, Emmanuel Macron, s'est montré favorable à un changement du nom ou à un élargissement du périmètre du franc CFA, promettant l'accompagnement de la France, la solution qui sera portée par ses homologues africains.

Mais le président nigérian, Muhammadu Buhari, reste sceptique quant à la date de 2020, opposé à « toute position qui plaide pour une approche accélérée de l'union monétaire négligeant les fondamentaux et d'autres questions pertinentes».

Il faut noter que ce pays n'est pas membre de la zone franc. Mais la mise en place de cette monnaie servira de levier fort d'intégration des économies de la région.

La monnaie unique fait partie du processus d'intégration, ayant pour objectifs, entre autres, la promotion du commerce et l'investissement.

Noël Ndong



LE RESEAU DES SMARTPHONES

SOLDEBONANA

JUSQU'À 50%
DE RÉDUCTION SUR
TOUS LES ROUTEURS
ET SMARTPHONES

AG Partners



6GB
inclus

CRISE DIPLOMATIQUE

La Belgique décide de revoir sa coopération bilatérale avec la RDC

L'ancienne métropole compte orienter ses interventions financières au profit de l'aide humanitaire et d'autres initiatives vers les organisations locales de développement, en lieu et place du gouvernement congolais en attendant l'organisation des élections prévues pour décembre 2018.

Entre la Belgique et son ancienne colonie, le torchon brûle. À la base, le compte-rendu de la réunion de la commission des relations extérieures de la Chambre des représentants belges, tenue le 10 janvier à Bruxelles sur la situation en RDC. Une réunion à huis clos qui s'est articulée sur l'audition du vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Didier Reynders, et du vice-Premier ministre et ministre de la Coopération au développement, Alexander De Croo. Les deux officiels étaient tenus d'éclairer la lanterne des députés belges sur la situation sociopolitique en RDC de sorte à entrevoir, sur la base des faits probants, des pistes de sortie de crise. Ce qui a été fait, à en croire le communiqué du ministère belge des Affaires étrangères publié à l'issue des discussions.

La coopération entre les deux pays à revoir fondamentalement

Il en ressort que Didier Reynders et Alexander De Croo ont exprimé leur conviction selon laquelle seules les élections crédibles sont susceptibles d'offrir une issue heureuse à la crise qui sévit en RDC depuis l'expiration, il y a plus d'un an, du mandat constitutionnel de Joseph Kabila.



Alexander De Croo et Didier Reynders

Afin de favoriser la restauration de la paix en RDC qui passe notamment par l'ouverture de l'espace démocratique et la mise en œuvre des mesures de décrispation énoncées dans l'accord de la Saint-Sylvestre de 2016, les députés ont pris une série de décisions affectant la coopération bilatérale Belgique-RDC. Il est dorénavant question, pour les députés belges, de revoir fondamentalement la coopération entre leur pays et les autorités congolaises jusqu'à l'organisation des élections crédibles. « Un nouveau programme bilatéral de coopération avec les autorités congolaises ne pourra être conclu qu'après l'organisation des élections crédibles, sur la base

des principes de bonne gouvernance », annonce le communiqué publié par les services de Didier Reynders.

Plus concrètement, la Belgique a décidé de mettre fin « à une série d'interventions qui devaient être mises en œuvre directement par les autorités congolaises » pour un montant total de vingt-cinq millions d'euros. Cette somme ne tombera plus dans l'escarcelle du gouvernement mais sera orientée, en attendant la tenue des scrutins, vers les organisations locales de développement avec lesquelles la Belgique entend développer une coopération étroite, directe et efficace. « La Belgique souhaite cependant renforcer sa solida-

rité à l'égard de la population congolaise et affectera, pour cette raison, les moyens libérés au profit de l'aide humanitaire et d'autres initiatives répondant aux besoins les plus pressants de la population », dit le communiqué.

La répression du 31 décembre vivement condamnée

Sur le volet du respect des droits de l'homme, les députés belges ont vivement condamné la répression de la marche des catholiques du 31 décembre et appelé à l'ouverture d'une enquête indépendante à cet égard afin notamment d'établir les responsabilités individuelles. Enabel, la nouvelle agence belge de développement, a été instruite de soutenir les organisations de la société civile congolaise sur le plan des droits de l'homme et des libertés politiques. Par ailleurs, la commission de relations extérieures de la Chambre des représentants a recommandé l'application d'un barème de sanctions renforcé à l'encontre des responsables congolais impliqués dans les répressions des manifestations (suspension des visas, gel des avoirs, radiation du registre de la population des responsables politiques visés ayant un statut de résident en Belgique, etc.).

Enfin, tout en affirmant qu'une volonté politique est nécessaire pour organiser des élections correctes en RDC, Didier Reynders et Alexander De Croo ont également rappelé que la Belgique reste disposée à contribuer à des élections équitables et transparentes.

Alain Diasso

KASAÏ CENTRAL

Un agent du service des renseignements décapité

Un membre de la toute puissante Agence nationale de renseignements congolaise (ANR) a été tué et décapité dans la nuit du 9 au 10 janvier dans la région du Kasai, dans le centre de la République démocratique du Congo, par des présumés miliciens opposés au pouvoir de Kinshasa, selon des sources locales.

La région traverse un regain de tension après une accalmie dans les violences qui ont commencé en septembre 2016 après la mort d'un chef local. « Aux environs de 21 h (19 h00 GMT), des miliciens armés de machettes et de calibres 12, portant des bandeaux rouges autour de la tête sont entrés dans le village de Kalamba. Ils ont attaqué la maison d'un agent de l'ANR. Ils l'ont tué avant d'incendier sa maison », a rapporté à l'AFP Jacob Pambelongo, administrateur du territoire de Mweka, dans la province du Kasai. La victime « a été décapitée et son corps jeté dans le feu », a ajouté le responsable. L'épouse de la victime a été enlevée par les assaillants pendant quelques heures avant d'être relâchée. Un pasteur a été kidnappé, a poursuivi

M. Pambelongo. L'agent tué est la quatrième victime en un mois de ce type d'attaque ciblant des représentants des services de sécurité, a souligné l'administrateur qui a dénoncé « un plan de déstabilisation » sans vouloir préciser qui exactement serait derrière. « Nous déplorons cette situation et demandons aux autorités sécuritaires de traquer ces miliciens qui sèment la panique » dans la région, a-t-il ajouté. Un prêtre catholique a indiqué à l'AFP que des habitants ont « fui le village, ils sont allés en brousse ou dans des villages voisins par peur ». Les provinces du Kasai se sont embrasées en septembre 2016 après la mort d'un chef coutumier, Kamuina Nsapu, dans un assaut des forces de sécurité.

Cette opération a déclenché des affrontements avec la milice Kamuina Nsapu, faisant près de quatre mille morts, selon l'Église catholique. L'ONU a recensé quatre-vingt-sept fosses communes et 1,4 million de déplacés dans la région. Deux experts de l'ONU ont été tués en mars dernier alors qu'ils enquêtaient sur des fosses communes.

AFP

LIGUE DE KARATÉ DE KINSHASA

Christian Ikwa rétorque l'accusation de détournement

Accusé d'avoir détourné l'argent issu des cotisations diverses pour les funérailles de Me Washino Mbombo, ancien garde rapproché du sélectionneur Florent Ibenge des Léopards football, le troisième vice-président de la Ligue de karaté de Kinshasa (Likakin) a tenu à répondre contre les attaques qui, à son avis, ne visent qu'à ternir sa réputation.



Une vue des karatekas/Photo DR

Christian Ikwa a été accusé de détournement d'argent lors des obsèques de Me Washino Mbombo, décédé au Gabon lors de la Coupe d'Afrique des nations 2017. Washino Mbombo est mort avant le match entre la RDC et le Ghana en quart de finale, match que la RDC perdait par un but à deux. Sa dépouille a été rapatriée à Kinshasa pour les funérailles. Et le vice-président, Christian Ikwa,

a donc été membre du comité d'organisation des obsèques.

Intervenant sur le plateau de la deuxième chaîne nationale, la Radiotélévision nationale congolaise 2, Baby Kande, président d'une association des karatékas, a accusé Christian Ikwa d'avoir détourné le reste de la somme des funérailles qui devait être remis à la veuve de Washino. Une année après le



décès de son mari, cette dernière n'aurait encore rien reçu. Christian Ikwa a tenu à répondre à ce qu'il qualifie d'imposture et d'accusation gratuite. « Je ne connais pas les contours de l'affaire, mais les grands esprits ne parlent pas d'hommes plutôt d'idées. Je ne sais pas en quoi s'est engagée cette personne. Je ne sais pas s'il veut devenir

gérant, manager, mais il devrait d'abord commencer par bien s'informer et maîtriser tous les contours de la chose avant de pouvoir émettre de telles allégations », a-t-il rétorqué. Et de s'indigner : « C'est même ridicule de passer sur une chaîne de télévision et porter des accusations mensongères, pour ensuite se rendre compte après vérification que tout est faux. Quelqu'un qui aspire à de grandes responsabilités et qui passe à la télévision pour raconter des bêtises. C'est déplorables ».

Le troisième vice-président de la Likakin a ajouté : « A ce niveau, je ne veux plus faire des commentaires. Je crois qu'il y a des personnes mieux placées pour parler à sa place. Il a parlé en qualité de qui ? J'ai même appris qu'il a écrit une lettre au ministre des Sports. Nous sommes dirigeants du karaté et nous ne devons pas nous laisser distraire au risque de passer à côté de nos responsabilités. Nous avons un projet bien élaboré que nous voulons matérialiser. Aussi avons-nous besoin des gens qui se soucient du développement du karaté, et non des gens qui crient sur le toit juste pour détruire notre réputation », s'est-il justifié.

Martin Engimo

APPELS AUX MANIFESTATIONS PACIFIQUES

Des églises autochtones traditionnelles mettent en garde l'Église catholique

Il est reproché à l'Église catholique de mettre les fidèles dans la rue comme moyen de pression pour amener le pouvoir à respecter les accords de la Saint-Sylvestre.

Les Églises autochtones traditionnelles Ngunza Peve Ya Longo ont été reçues en audience par les ministres de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville, Félix Kabange Numbi, et de l'Urbanisme et habitat, Joseph Kokonyangi. Au cours de son échange avec les deux membres du gouvernement, la délégation a dénoncé la manipulation de la population par certaines églises qui prétendent faire respecter l'accord politique de la Saint-Sylvestre. Pour le porte-parole des églises autochtones, l'ambassadeur Mangelesi Lubasa, il n'est pas possible de tolérer les appels aux marches et à l'utilisation des églises comme moyen de pression politique. « Nous sommes venus dire que nous ne sommes pas d'accord des appels aux troubles lancés par les catholiques, nous sommes contre cela et nous lançons une mise en garde aux confessions religieuses, à l'opposition, à la majorité présidentielle et à la société civile. Le pays appartient à tous et nous n'avons



Les deux ministres avec les délégués des églises autochtones traditionnelles

pas besoin des troubles», a-t-il martelé. Mangelesi Lubasa a ajouté: « Nous ne sèmons pas des troubles, les prêtres ne peuvent pas inciter les gens à la désobéissance civile. C'est pourquoi, nous nous sommes levés pour dire plus jamais ça, tout doit se passer dans la paix... »

Tout en promettant que les églises autochtones traditionnelles feront entendre leur voix

sur tout ce qui se passera dans le pays, l'ambassadeur Mangelesi sollicite leur prise en compte par le protocole d'Etat. Ces églises voudraient, en effet, qu'une ordonnance soit signée par le chef de l'Etat en leur faveur pour qu'elles soient reconnues au même titre que les huit autres confessions religieuses.

De son côté, Félix Kabange a réitéré son soutien à cette approche

de l'église autochtone d'Afrique et promet le soutien de la République pour que cette communauté soit prise en compte au même titre que les autres églises. « Ces églises réclament une chose qui est normale. La RDC est un État laïc, il n'y a aucune confession religieuse qui a une suprématie sur les autres. De la même façon que les autres églises sont alignées au protocole d'État,

elles aussi doivent être alignées au protocole d'État. Ce n'est que justice », a fait savoir le ministre de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville. La délégation a annoncé aux deux membres du gouvernement que les églises autochtones projettent un grand rassemblement religieux très bientôt. Les deux ministres ont été invités à y prendre part.

Aline Nzuzi

VIE DES PARTIS

Le MR se recentre sur sa redynamisation

Au terme de son conclave en décembre dernier, le Mouvement pour le renouveau (MR) de Clément Kanku Bukasa wa Tshibuabua a tablé sur sa redynamisation et sa restructuration en vue de sortir de la léthargie dans laquelle il est plongé.

« Nous saluons le travail sans complaisance abattu par les trois commissions du conclave de notre cher parti, le Mouvement pour le renouveau. Les résolutions du conclave sont une interpellation pour chacun des membres et que ceux-ci s'en approprient. Le Mouvement pour le renouveau ne peut pas être le dernier des partis après les élections. Nous devons nous préparer en conséquence. Que chacun de nous propage les résolutions du conclave », a déclaré Me Lucien Isekemanga, secrétaire général du MR, dans son mot de circonstance à la conclusion des assises, organisées du 7 au 30 décembre 2017 au siège du parti situé sur l'avenue Mushi, dans la commune de Lingwala à Kinshasa.

Alors que le président Clément Kanku Bukasa est en séjour depuis plusieurs semaines à l'étranger, ce parti de l'opposition a tenu à faire une autopsie interne au regard de la léthargie qui s'était



Lucien Isekemanga, secrétaire général du MR

installée en son sein. Le président de la grande commission du conclave, Marc Kilembi, a, sur le thème central « Redynamisation du parti », fait savoir que les trois sous-commissions élection, évaluation et restructuration ont diagnostiqué en profondeur les causes de cette léthargie afin de proposer des solutions idoines dans le seul but de vivifier leur formation politique.

Dans le rapport final qu'il a présenté, Marc Kilembi a indiqué que l'année 2017 a été celle des bouleversements pour le parti avec trois faits majeurs, notamment la participation du MR au gouvernement issu de l'Accord du 18 octobre avec la nomination

du président national, Clément Kanku, au poste de ministre de la Coopération au développement, la composition de son cabinet ministériel et l'affaire Kamwina Nsapu dans laquelle le nom du président du parti a été cité.

Le rapport final a épinglé aussi quelques dysfonctionnements au sein du parti. « Nous nous posons la question de savoir pourquoi, sur le plan organisationnel, la plupart de nos activités ne réussissent pas. Il s'avère que certains de nos animateurs ne maîtrisent pas très

bien leurs attributions, encore moins les limites de celles-ci. Car certains se donnent le pouvoir ou attributions ne relevant pas de leurs prérogatives », a dit Marque Kilembi. Le rapport final n'épargne personne allant des cadres jusqu'aux jeunes militants du parti qui doivent aiguïser leur conscience.

Le conclave a, de ce fait, noté « la violation des dispositions statutaires par le président national, via le secrétaire général, le secrétaire général adjoint et d'autres cadres du parti sans fonction qui posent des actes à l'insu des organes attitrés et habilités, avec la bénédiction du président na-

tional ». Sur le plan financier, le secrétaire général est mis dans une situation de quarantaine, lorsque certains actes sont posés au nom du parti avec la bénédiction du président sans qu'il soit le premier à être associé. Pourtant, il est le premier gestionnaire du parti au quotidien. « La commission refuse la gestion du parti comme un bien familial, mais comme un parti qui doit rayonner dans le microcosme politique congolais », indique le rapport.

Le message de Clément Kanku... À partir de l'étranger, le président national du MR a livré un message rassembleur et de réengagement qui a été lu par son directeur de cabinet, Pierre Muanza. « La situation que traverse notre pays risque de nous plonger dans un chaos indescriptible. C'est pourquoi nous devons faire preuve de maturité et de prudence dans nos prises de position. Nous devons tenir compte de cette donne et adapter notre combat à ces circonstances. Nous venons de terminer un exercice hautement démocratique et stratégique. Ce moment nous a permis de faire une évaluation objective de notre parti et de faire également des propositions concrètes pour faire face à tous les défis que nous devons relever... », a indiqué le président du MR.

Et de reconnaître : « Certes, un parti politique est une œuvre humaine, et en tant que tel, il n'est pas à l'abri d'erreurs, mais nous devons faire de nos erreurs une force pour nous améliorer et aller de l'avant. En outre, nous devons bannir dans nos esprits la fatalité et le découragement, persévérer dans nos entreprises et toujours viser haut, chercher l'excellence, innover et surtout rester ambitieux ».

Clément Kanku a recommandé aux membres du parti de participer activement à toutes les activités qui iront dans le sens de redonner au peuple la liberté d'expression, sa liberté de choisir ses dirigeants et sa liberté de se réapproprier son destin. Aussi le MR a-t-il soutenu la marche pacifique du 31 décembre 2017 initiée par le Comité laïc de coordination de l'Église catholique. L'autorité morale du MR a invité les militants à s'approprier chacun le projet de société de ce regroupement politique intitulé « Fungola ».

« Préparons-nous pour faire face à toutes les éventualités, à affronter les échéances électorales. Ne soyons pas distraits, restons vigilants et alertes », a conclu Clément Kanku dans son message sanctionnant la clôture des travaux du conclave du MR.

Martin Engimo

ENSEIGNEMENT BILINGUE

L'AUF organise la seconde phase de l'atelier national

Menés avec sérieux par les experts, inspecteurs, linguistes et didacticiens du ministère de l'Enseignement primaire secondaire et professionnel (EPSP), sous la houlette de l'Agence universitaire de la francophone au Campus numérique francophone de Kinshasa (CNFK), depuis le 8 janvier, les travaux d'élaboration d'outils de formation vont bon train.

La seconde étape de l'atelier de conception des outils de formation pour le développement du bilinguisme, débutée le 8 janvier, va se clore le 12 janvier. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité du précédent tenu au début du mois dernier, soit du 5 au 8 décembre 2017 où il était question de déterminer les thématiques essentielles à aborder et leurs différentes parties, rappelle Joseph Kawole.

Au regard du volume des tâches à accomplir cette fois, le calendrier est légèrement étendu de quatre jours à cinq de sorte à permettre aux experts réunis au CNFK de mener à terme cette seconde phase. « Concevoir des outils est un travail ardu qui requiert beaucoup de réflexion. Cela l'est encore à plus forte raison, parce qu'il s'agit d'outils de formation de portée nationale qui, au besoin, deviendront transversaux, quitte à servir aussi à d'autres pays francophones », a soutenu l'inspecteur général adjoint de l'EPSP chargé de l'enseignement spécial.

Pour l'heure, les experts de l'enseignement s'attellent, affirme Joseph Kawole, « à habiller les



L'ensemble des experts en atelier au Campus numérique de Kinshasa

différentes parties de chaque séquence des modules conçus ». Et d'ajouter : « Pour ce qui est de la démarche méthodologique, nous devons réfléchir sur quoi tabler par rapport aux thèmes que nous développons ». D'ores et déjà, l'inspecteur général de l'EPSP souligne : « C'est un travail énorme que nous n'allons pas achever. Nous poursuivrons les travaux lors de l'étape finale prévue du 29 janvier au 2 février ».

Il s'ensuivra alors la production des modules de formation conçus, finalisés à cette date. « Il va rester l'autre paire de manche qui va consister en l'impression en quantité suffisante des outils pour assurer la formation des formateurs et mettre à niveau les enseignants », a expliqué Joseph Kawole. Car le développe-

ment du bilinguisme va entraîner la révision des curricula. Il devra au fur et à mesure être intégré au niveau de la formation initiale des enseignants. Convaincu qu'il y a encore du chemin à faire, il dit néanmoins avoir la certitude que la détermination de l'AUF dont l'appui est notable dans le processus en cours va permettre de l'accomplir comme il se doit et le mener à terme.

Le swahili d'abord

Ernest Ntombi Bainanyama a estimé bonne l'évolution des travaux au stade actuel. Et de renchérir : « Nous sommes en train d'enrichir les documents, car l'ébauche, le squelette et même le gros du travail est déjà accompli ». Le chef de division à la direction des programmes scolaires et matériels didactiques de l'EPSP

affirme que la besogne n'a pas été un casse-tête, affirmant jouir d'« une source d'inspiration » fiable. « Les documentations mises à notre disposition par l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (Ifadem) et le programme École et langues nationales (Élan) nous ont permis d'évoluer comme il se doit », a-t-il dit. Et de poursuivre : « La convergence des deux approches, à savoir l'enseignement à distance des enseignants et l'enseignement bilingue va nous permettre d'atteindre notre objectif ».

Au moment de la mise en œuvre sur le terrain du programme de développement du bilinguisme, il ne sera pas encore question d'y engager toutes les quatre zones linguistiques du pays. Dans un premier temps, la zone swahili

servira de zone expérimentale autour de 2 800 enseignants. Ce, avant l'extension de la formation à ceux des trois zones restantes, à savoir celles des lingala, ciluba et kikongo. À ce propos, Ernest Ntombi a évoqué l'apport notable d'Ifadem et Élan œuvrant dans la zone linguistique swahiliphone. Le premier couvre un large spectre étant particulièrement actif dans le Haut-Katanga, Lua-laba, Tanganyika et Haut Lomami tandis qu'Élan s'active dans la Tshopo. Les supports pédagogiques en élaboration établissent les principes généraux pour l'enseignement simultané de toute langue nationale avec le français sous l'œil vigilant de l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (Ifef). Et de compléter : « Vu que le swahili possède les mêmes réalités que les autres langues de notre pays, nous nous en inspirerons au moment de la production des outils dans ces autres langues ». Toutefois, a affirmé Joseph Kawole, « d'autres partenaires tentent déjà d'aborder la zone lingala et le ciluba n'est pas en reste de sorte que petit à petit la zone kikongo aussi entrera dans le cercle ». Et d'autre part, de manière effective, des manuels ont déjà été élaborés en swahili et en lingala, quitte à réaliser le reste de manière progressive. « Lorsqu'on mène une réforme, il faut veiller à ce qu'elle soit complète. En matière d'enseignement, il ne suffit pas de former les formateurs, il faut également disposer des outils pour les élèves », a renchéri Joseph Kawole.

Nioni Masela

TRANSFERT

Yves Diba autorisé à jouer pour V.Club

Yves Diba figurait sur la liste des joueurs recrutés en septembre par V.Club pour la saison sportive 2017-2018. Mais le joueur qui effectue son come-back chez les Dauphins Noirs de Kinshasa, après plusieurs saisons passées en Arabie Saoudite et au Qatar,

ne pouvait pas arborer le maillot du club kinois. Le certificat de transfert international faisait encore défaut. En clair, son retour dans V.Club tardait à se régulariser. C'est maintenant chose faite. Ce document de transfert a été réceptionné à la Fédération

congolaise de football association. Celui qu'on a surnommé « L'Ours » est donc de retour dans la bergerie, au grand dam des défenses adverses. Il aura donc attendu le mercato d'hiver pour voir son transfert être conclu.



Yves Diba Ilunga

Il rentre fourbi d'expérience et surtout pour répondre aux attentes de Florent Ibenge qui comptait sur lui et Taggy Etekia Agiti afin d'animer l'attaque des Dauphins Noirs en peine en début de saison. « Je suis dans V. Club par rapport aux ambitions du club. C'est un club qui est tout le temps sur l'échiquier international. Pour moi, c'est ce club qui peut m'aider à pouvoir bien me reconverter », a-t-il

déclaré à la presse. Outre Diba, l'on parle aussi du retour de Jean-Marc Makusu Mundele, qui reviendrait de l'Égypte où il n'a visiblement pas pu s'adapter. C'est avec de sérieux atouts offensifs que V.Club, déjà premier de la zone de développement ouest du 23e championnat national de football, aborde la manche retour de cette compétition.

Martin Engimo

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

COOPÉRATION

Lambert Mende estime que le développement de la RDC ne dépend pas de la Belgique

Alors que la Belgique a décidé de réorienter son aide de vingt-cinq millions d'euros vers les ONG locales congolaises, le porte-parole du gouvernement a déclaré ne pas être au courant d'une telle aide, d'autant plus que l'ancienne métropole gèle depuis belle lurette ses appuis financiers en faveur de la RDC.

La dernière décision prise par les autorités belges de revoir les contours de la coopération bilatérale entre leur pays et la RDC continue d'alimenter la chronique politique dans la sphère étatique. Comme au plus fort de la crise belgo-congolaise des années Mobutu ayant conduit à une rupture diplomatique, les autorités des deux pays ne ratent plus une seule occasion pour se « tirer dessus ». L'escalade verbal a pris une mauvaise pente faisant redouter une rupture qui ne profitera nullement aux deux pays

et à leurs peuples. Des réactions dans le Congo officiel n'ont pas tardé à venir pour recadrer les deux membres du gouvernement belge, Didier Reynders et Alexander de Croo qui, lors de leur audition à la commission des relations extérieures de la Chambre des représentants, n'auraient pas, selon certaines langues, donné la bonne information par rapport à ce qui s'est réellement passé le 31 décembre 2017. Des informations qui contrastent nettement avec le rapport de la police nationale qui demeure, d'après Lambert Mende, la source la plus crédible dans ce dossier.

En effet, le porte-parole du gouvernement, qui a été le premier à réagir à la décision de la Belgique de réorienter son aide de vingt-cinq millions d'euros vers les ONG locales plutôt que vers le gouvernement pour accomplir certaines tâches dans le domaine



Lambert Mende

humanitaire, s'est interrogé sur l'existence d'un tel montant. Lambert Mende, cité par actualités.cd, a déclaré ne pas être au courant d'une telle aide dès lors que l'ancienne métropole gèle depuis plusieurs années ses appuis financiers au profit de la RDC. « Je

ne sais pas quand la Belgique avait eu l'intention de nous donner cette aide là », a-t-il indiqué, tout en regrettant que les autorités belges aient pris l'option de soutenir un putsch en RDC plutôt que le processus électoral qui se trouve sur la bonne voie. « Tant

mieux pour eux. Nous allons prendre toutes les dispositions pour empêcher tout processus non démocratique dans notre pays. C'est plus facile de soutenir un putsch que le processus électoral. Le processus électoral demande cinq cents millions de dollars. Même avec vingt-cinq millions de dollars, vous pouvez financer un putsch mais nous sommes prêts », a-t-il martelé.

Relativisant la portée d'une telle décision qu'il considère comme sans grand impact sur l'avenir sociopolitique de la RDC, Lambert Mende a fait savoir que son pays n'est pas tributaire de l'aide belge. « Le développement de la RDC ne dépend pas de la Belgique. (...) Ce n'est pas sur la Belgique que nous comptons pour développer notre pays », a-t-il lâché d'un ton ferme.

Alain Diasso

PROCESSUS ÉLECTORAL

Antonio Guterres craint un nouveau report des élections

Le secrétaire général de l'ONU invite toutes les parties prenantes au processus électoral (majorité, opposition et société civile) à renouer avec l'esprit de dialogue et de compromis qui avait présidé à la signature de l'accord du 31 décembre 2016.

La situation en RDC préoccupe au plus haut point le secrétaire générale de l'ONU, Antonio Guterres, qui redoute qu'à peine reportées, les élections dans ce pays soient à nouveau compromises. Ses appréhensions, il les a exprimées dans un rapport présenté le 10 janvier devant le Conseil de sécurité. Sans ambages, Antonio Guterres a fait part de sa crainte de voir la RDC rater à nouveau son rendez-vous avec l'histoire, le 23 décembre prochain. Et pour cause ? Le climat politique ne rassure guère avec ses « fractures profondes qui divisent la classe politique et la société civile » découlant du report des élections censées avoir lieu en décembre 2017 au plus tard, conformément à l'accord politique de la Saint-Sylvestre.

Antonio Guterres se dit inquiet pour la suite du processus électoral en RDC, au regard du climat de répression et de harcèlement qui prévaut dans le pays avec sa cohorte de bévues : fermeture de l'espace politique, violations des droits de l'homme par les forces de l'ordre, répression sanglante des manifestations toujours sous le coup d'une interdiction générale, incarcération des prisonniers politiques et d'autres personnalités écartées du processus électoral, etc. Des signaux qui ne rassurent pas et qui laissent entrevoir un brin de scepticisme par rapport à la dynamique électorale. À cela s'ajoutent les incertitudes liées au financement du processus électoral dès lors que les partenaires de la RDC n'ont contribué jusque-là qu'à hauteur de 6 % au fonds d'appui au cycle électoral.

«Aucun processus électoral crédible ne peut se dérouler dans un climat de harcèlement et de répression », a souligné Antonio Guterres, tout en demandant aux parties prenantes (majorité-opposition-société civile) d'œuvrer à l'organisation des élections prévues pour décembre 2018 et de collaborer à l'application de l'accord politique de la Saint-Sylvestre. « Le moment est venu de répondre favorablement à l'appel de leur peuple en faveur de la tenue des élections pacifiques, libres, équitables et crédibles », a-t-il dit.

A.D.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!
RECRUTEMENT

Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES
rejoignez notre équipe marketing

Brazzaville : 05.532.01.09
Pointe-Noire : 06.963.31.34

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo

BONNE GOUVERNANCE

Les Ponténégrins saluent l'interdiction des vœux de Nouvel An dans des départements ministériels

Après la publication du décret du Premier ministre portant l'arrêt de l'organisation des vœux au niveau des ministères, Les Dépêches de Brazzaville ont recueilli, le 11 janvier, les avis de certains habitants de la ville océane qui estiment que cela participe bien à la bonne gestion du pays tant recherchée.

« Cette information, je l'avais suivie sur Radio-Congo, chaîne nationale au journal de 8 h. Cette mesure est très bonne et participe bien à la bonne gouvernance, car tout le monde sait que le pays a de sérieux problèmes d'argent. C'était donc un gaspillage et le chef du gouvernement a bien fait d'arrêter net avec cette pratique qui ne reposait sur aucun cadre juridique. Nous pensons que cela n'est qu'un début et d'autres mesures qui soulageront à la fois l'opinion nationale et internationale vont suivre. », a indiqué Bernadette Itoua, fonctionnaire de l'Etat habitant le quartier Nkouikou, dans le 4^e arrondissement Loandjili.



Photo archive: Vue de la mairie centrale de Pointe-Noire

Un autre Ponténégrin abordé a soutenu que cette mesure rentre dans le cadre de ce qu'avait annoncé le président de la République lors de son message à la nation du 30 dé-

cembre 2017. Il a soutenu qu'il est temps que le procureur de la République procède par l'auto-saisine par rapport à ce qui se passe dans les différents services de la douane. « Que des

audits tous azimuts se fassent au niveau de la douane. Car il y a de la magouille et de la falsification des factures à leur compte au détriment des caisses de l'Etat. Comment com-

prendre? sans gêne aucune, que certains douaniers brillent par des actes ostentatoires dans des quartiers? Est-ce avec les mêmes salaires que perçoivent tous les fonctionnaires de l'Etat qu'ils agissent ainsi? », s'est interrogé ce Ponténégrin qui a requis l'anonymat.

Enseignant de son état, Casimir Pambou, vivant au quartier Och, a déclaré: « Cette mesure annonce les vraies couleurs et nous espérons que d'autres plus salutaires pour le pays suivront. Sur le détournement des deniers publics, il y a le volet agricole. Rien n'est visible sur le marché congolais en matière de produits agricoles alors qu'il y a eu bel et bien un investissement dans ce secteur pour l'améliorer. Où est donc parti cet argent, pourquoi les auteurs de ces détournements ne sont-ils pas poursuivis? ». Cet enseignant pense que sur cette question, l'opinion a soif de connaître la vérité.

Faustin Akono

PUBLI REPORTAGE

Les douaniers formés sur l'évaluation douanière et l'analyse des prix

Du 11 au 15 décembre à Pointe-Noire, la Société Cotecna-Congo a organisé à l'intention des douaniers de Pointe-Noire et Brazzaville un séminaire de formation sur l'« Analyse de prix et méthodes d'évaluation douanière ». Monsieur MBENGUE Ousmane, colonel des douanes a été le principal formateur. L'organisation de ce séminaire qui vient après d'autres formations initiées précédemment par Cotecna à l'endroit des douanes congolaises s'inscrit dans le cadre de l'accord qui unit cette société et le gouvernement congolais avec pour but l'amélioration qualitative des prestations douanières. L'accroissement des connaissances, des aptitudes et des compétences du personnel des administrations douanières aux fins d'améliorer leurs performances dans l'exercice de leurs tâches sont les autres objectifs de cette collaboration franche et

étroite.

« En effet, l'analyse des prix et la détermination de la valeur en douanes constituent la base de l'évaluation des droits et dans ce sens, il est capital que les agents en exercice dans la chaîne de dédouanement et dans l'analyse des examens des déclarations en douanes soient bien outillés avec une parfaite maîtrise de la réglementation en matière de valorisation », adit Monsieur Saïd MONDOHA Youssouf, directeur général de Cotecna.

En se félicitant de l'organisation dudit séminaire, Monsieur Roger OKOLA, directeur départemental des douanes et droits indirects de Pointe-Noire a renchéri « Le renforcement des capacités des agents dont la remise à niveau des connaissances est plus qu'indispensable ne peut que réjouir les douanes congolaises qui doivent être en phase avec les règles du commerce interna-

tional ».

Ainsi, pendant une semaine, plusieurs thèmes ont été développés par l'expert Monsieur MBENGUE Ousmane, tels: valeur transactionnelle, pratique commerciale et vérification en douanes, méthode de substitution. Des cas pratiques et des échanges d'expériences ont étayé ces communications qui ont eu lieu dans un esprit participatif.

Pour le formateur, « Les droits dépendent de la valeur. Quand on sait l'importance des droits des douanes pour nos pays, il est impératif de maîtriser les recettes et la valeur en douanes ».

À la fin du séminaire, les participants ont souhaité que pareilles expériences soient renouvelées régulièrement pour le bien des administrations des douanes « Ce séminaire nous a permis d'apprendre l'évaluation douanière. Comment l'inspecteur des douanes peut-il traiter les droits et taxes des douanes. Nous avons assimilé ce que le formateur nous a transmis. Les jours à venir, nous allons travailler avec les commissaires agréés qui ont eux aussi besoin de ces enseignements », a dit une participante.

Le vœu de l'administration douanière est que ces riches enseignements puissent profiter aussi à tout agent des douanes concerné par l'évaluation en-



Le Dg de Cotecna remettant un diplôme à un participant

douane et l'analyse des prix « Nous sommes convaincus que les apprenants au retour dans leurs services respectifs vont capitaliser les enseignements reçus. À eux de faire la restitution à ceux qui n'étaient pas là » a dit le directeur départemental des douanes et droits indirects en souhaitant l'organisation d'autres formations analogues à l'avenir.

« Cotecna réitère aux autorités congolaises sa disponibilité de mettre son expertise, sa notoriété, sa crédibilité et son professionnalisme au service de la République par des formations à l'endroit des services de l'administration et d'en faire une administration moderne. C'est ainsi que nous privilégions le travail en équipe conjointe avec les agents des douanes aussi bien dans les opérations

d'exploitation du scanner; dans les circuits de dédouanement et dans la gestion de l'analyse du système informatique dans le cadre du comité technique opérationnel, sans oublier l'appui et la fourniture d'instruments et outils performants pour les services des douanes ».

Le Groupe Cotecna est une référence mondiale spécialisée entre autres dans l'inspection des marchandises avant l'expédition et à l'arrivée, la vérification et la certification des normes de qualité ainsi que dans la classification et la détermination de la valeur en douane des marchandises à déclarer.

Signalons que Cotecna a signé depuis 2006 un contrat de partenariat avec le gouvernement congolais.



La tribune lors du séminaire de formation sur l'analyse des prix

MOTS FLÉCHÉS N°161

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

ABSENCE D'EFFORT EMMAIL- LOTER BÉBÉ	DOUCE FEMELLE PATRONYME	COURBÉE VOLCAN DE SICILE	ANCIEN MOYEN DE TRANSPORT RELÂCHÉ COMPOSE UN RÔLE	SA VITRINE EST ALLÉ-CHANTE CONSIDÉRÉS	HYDROMEL BRETON DONNA EN EXEMPLE	LIEU OÙ TROUVER DES ARCHIVES FILMÉES
APPORT FINANCIER PÈRE DE MAIGRET				LOCALISA PRIVAS DE SON MORDANT		
ANCIENNE CROÛTE TERRESTRE	ARME DE JET			CABAS		DÉMAR- CHES
		CHEVAUX FAMILIERS BOISSONS PARFUMÉES			ÉCLAT DE RIRE	
PRÉNON FÉMININ	ALLONGE INQUIÉTÉE			COMMUNE DU MORBIHAN DES MILLE-PATTES		
		CRIER TEL LE CHEVAL RECRUTÉES			LUNE INVISIBLE CE N'EST PAS PLEIN SUD	
ÉTAT D'UN MÉDIUM	CHEF SUDISTE RAMÈNE À LA VIE		BOÎTES AVANT L'ANNÉE			TÊTE DE LINOTTE
			CALIBRER UNE PIÈCE ELLE DIRIGE DES MULETS			
DÉSERT DE SABLE FILET DE SIESTE		CASSÉ COBALT AU LABO		ENLÈVE PAPI		
		CRIMINEL BIBLIQUE	SECTEUR POSTAL FIN D'INFINITIF		CUBITUS OU TIBIA LE PETIT SE VEUT DISCRET	
CHERCHE UN ACCORD ASSEMBLÉE				ANCIENNE MONNAIE DÉPASSE SA TIMIDITÉ		IL FAIT PARTIE DE L'ATTRAIL DU GOLFEUR
		ROISSY OU ORLY				
HÉRITAGE	HUILE DANS LE PÉTROLE		TYPE QUI EST TOUT DÉVOUÉ			
		NEIGES ÉTERNELLES		NE TOMBE PAS D'ACCORD		

SUDOKU N°161

>FACILE

			3	1		4		9
4		1		5	6		2	
5	8		7			6		1
		6			9			4
			6	8	7			
8		2			3			
3		2			5		6	8
	6		1	9		5		2
1		4		6	2			

>MOYEN

				2				1	
			1	4				7	3
3		6	5	8		2			
2	6	8						9	
		7				4			
	4					3	6	2	
		3		5	2	1		6	
8	5			1	4				
	9			7					

>DIFFICILE

	5		9			3	6		
					5	1	2		
	6			3					4
2			6		8				
6		4				2			7
			4		3				1
7				8				3	
	9	5	7						
	4	6			2		1		

MOTS CROISÉS N°161

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT

1. Propre à l'évêque. - 2. Drogue. Qui manquent de couleur. - 3. Cri de victoire. Répète sans cesse. - 4. Fabuliste. Célèbre école. - 5. Ne fait que passer. - 6. Pièce musicale. Jeu de quilles... Entre deux âges. - 7. Sans arrêt. Coutumes. - 8. Tailles hautes. - 9. Vieux moi. Partie de calice. - 10. On n'en trouve pas un en cas de ruine. Bien construit.

>VERTICALEMENT

A. Travailler à étaler. - B. Canard espagnol (El). Né dans les Alpes. Jeu avec des pions. - C. Ce qu'était la taille. Gaz lumineux. - D. Pronom réfléchi. Cinéaste d'origine autrichienne, auteur de *La Rue sans joie*. - E. Mîtes en terre dans l'espoir d'une récolte. - F. Proposition de prise de contrôle. Étaient traités à la spartiate. - G. Ornés. Plutôt Pie que Pierre. - H. Passage entre deux renforcements. Dialecte chinois. - I. Se jette dans l'océan Arctique. Combats singuliers. - J. Direction. Passée à tabac.

MOTS À MOTS N°161

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- S O R E + D U R E = R | | | | | | | |
- T A P E + H I E R = | | | R | | | |
- R O U E + A M E N = | | | | | R | |

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°160

M	E	T	E	V	H						
G	U	E	P	A	R	D	S	E	P	E	E
S	T	E	N	O	D	A	C	T	Y	L	O
Q	U	A	R	T	E	T	A	I	R	E	R
L	V	I	N	C	O	R	A	N			
E	M	O	I	E	C	R	U	M	E	C	
A	B	E	R	S	E	T	U	I	E		
U	N	I	R	A	E	T	C	D	A	N	
E	S	C	A	T	H	U	E	E	S		
U	S	E	C	E	T	O	N	R			
T	R	O	P	R	U	S	E	E	S		
B	P	O	U	R	L	E	T	S	S	E	
A	C	C	R	O	S	E	P	T	L		
S	T	O	C	S	A	U	O	R	L		
I	R	A	I	I	N	S	E	C	T	E	
G	R	S	R	O	S	S	E	S	T	E	

MOTS CROISÉS N°160

M	O	N	E	G	A	S	Q	U	E
A	N	I	M	A	L	E	S	U	
R	U	M	E	N	T	S	A	R	
C	E	T	B	E	I	G	E		
H	O	S	T	I	E	D	E		
E	R	E	C	R	I	E	R	A	
P	E	P	I	E	R	E	G		
I	S	A	R	T	E	E	R		
E	T	R	E	S	S	E	V	E	
D	E	T	R	O	I	T	U	S	

SUDOKU N°160

1	3	5	6	4	9	7	2	8
8	4	2	7	3	1	5	9	6
7	6	9	2	5	8	1	3	4
4	8	7	1	9	2	6	5	3
6	9	1	3	7	5	8	4	2
2	5	3	4	8	6	9	7	1
9	2	8	5	6	3	4	1	7
5	1	4	8	2	7	3	6	9
3	7	6	9	1	4	2	8	5

5	6	3	9	2	7	1	8	4
1	9	4	3	8	6	7	5	2
7	8	2	1	4	5	3	9	6
9	5	6	7	3	8	4	2	1
8	2	1	6	9	4	5	7	3
3	4	7	2	5	1	8	6	9
4	7	9	8	6	3	2	1	5
6	3	8	5	1	2	9	4	7
2	1	5	4	7	9	6	3	8

9	8	6	2	3	5	1	7	4
1	4	7	9	6	8	5	2	3
3	2	5	1	4	7	6	8	9
6	5	3	8	1	4	7	9	2
4	9	8	6	7	2	3	5	1
2	7	1	3	5	9	8	4	6
5	6	9	4	8	3	2	1	7
8	1	4	7	2	6	9	3	5
7	3	2	5	9	1	4	6	8

MOTS À MOTS N°160

1/ ÉGALISER - 2/ STRATÈGE - 3/ CONFRÈRE.

FOOTBALL

Le Championnat d'Afrique des Nations débute ce samedi

Le Maroc, pays hôte, ouvrira le bal face à la Mauritanie dans la soirée du 13 janvier à Casablanca. C'est à l'issue de cette 5^e édition de la compétition continentale réservée aux équipes nationales locales que se dévoilera le successeur de la République démocratique du Congo (RDC), championne en titre, éliminée par les Diables rouges de l'autre Congo.

Calendrier phase de poules par groupe

Groupe A (Casablanca)

13 janvier : Maroc-Mauritanie (19h30)

14 janvier : Guinée-Soudan (14h30)

17 janvier : Maroc-Guinée (16h30); Soudan-Mauritanie (19h30)

21 janvier : Soudan-Maroc (19h00); Mauritanie-Guinée (19h00 à Marrakech)

Groupe B (Marrakech)

14 janvier : Côte d'Ivoire-Namibie (16h30); Zambie-Ouganda (19h30)

18 janvier : Côte d'Ivoire-Zambie (16h30); Ouganda-Namibie (19h30)

22 janvier : Ouganda-Côte d'Ivoire (19h00); Namibie-Zambie (19h00 à Casablanca)

Groupe C (Tanger)

15 janvier : Libye-Guinée Equatoriale (16h30); Nigeria-Rwanda (19h30)

19 janvier : Libye-Nigeria (16h30); Rwanda-Guinée Equatoriale (19h30)

23 janvier : Rwanda-Libye (19h00); Guinée Equatoriale-Nigeria (19h00 à Agadir)

Groupe D (Agadir)



Le trophée mis en jeu

16 janvier : Angola-Burkina Faso (16h30); Cameroun-Congo-Brazzaville (19h30)

20 janvier : Angola-Cameroun (16h30); Congo-Brazzaville-Burkina Faso (19h30)

24 janvier : Congo-Brazzaville-Angola (19h00); Burkina Faso-Cameroun (19h00 à Tanger)

Les pays déjà vainqueurs du Championnat d'Afrique des nations

1^{re} édition 2009 : RDC

2^e édition 2011 : Tunisie

3^e édition 2014 : Libye

4^e édition 2016 : RDC

La RDC est donc le pays le plus titré du Championnat d'Afrique des nations avec deux trophées déjà remportés.

Rominique Makaya

VIE ASSOCIATIVE

“Brazza vétérans basketball” voit le jour

L'association réunit les anciens basketteurs dans le but de promouvoir, entre autres, le développement intergénérationnel de la discipline.

L'association “Brazza vétérans basketball” regroupe anciens joueurs, arbitres, officiels de table de marque... Si pour les hommes il faut avoir au moins 35 ans pour y adhérer, il n'en est pas le cas chez des femmes. Le critère d'âge ne les vise pas. Elles ont le statut de membre. Par ailleurs, l'adhésion ne concerne pas uniquement les Congolais, basketteurs étrangers installés dans la capitale peuvent aussi être membres. Les basketteurs des autres localités de passage à Brazzaville ont également le droit de prendre part aux activités, s'ils le souhaitent comme le soulignent les statuts et le règlement intérieur, textes qui régiront le fonctionnement de la structure, qui ont été adoptés après amendements.

Organiser les activités sportives de tous genres, accompagner les projets visant à promouvoir le basket d'élite et intergénérationnel participent des objectifs que “Brazza vétérans basketball” s'est fixés. Il s'agira également de retracer et conserver l'éthique du basket congolais par son histoire, perpétuer sa mémoire par tous les moyens de communication.

Un bureau exécutif de huit membres aura la charge de réaliser le programme de la structure, dont Antoine Moukili assume les fonctions de président. Claude Koulangana est le vice-président, tandis que Isaac Bruno Bambi est le secrétaire général avec pour adjoint, Rock Koutangouna. Rock Backat est le trésorier général, Clémence Moukengue le seconde et Floriane Dzingoula est membre. « Nous ne pouvons pas réussir sans vous. Ensemble, nous devons travailler pour que notre association rayonne », a déclaré le président Antoine Moukili devant l'assemblée.

R.M.

BRIN D'HISTOIRE

Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : les Congolais de Paris

L'actuel aéroport Maya-Maya n'a rien à voir avec son ancêtre. En 1949, Maya-Maya est imprimé en lettres capitales sur le plan de Brazzaville. C'est le nom donné à une aire de béton de 2 km 600 de long sur 60 m de large, un bel aéroport. Des bâtiments, une base aérienne neuve, de grands hangars ont effacé le souvenir de la petite palmeraie qui se trouvait à cet endroit. C'est désormais un célèbre aéroport mondialement connu, plaque tournante de nombreuses lignes aériennes. Le chef Maya-Maya, propriétaire de cette palmeraie, a donné son nom au nouvel aéroport de Brazzaville. L'ancien se trouvait au centre sportif de Baongo, Makélékélé, par la suite.

À cette époque, Brazzaville est desservie par des équipages européens. Mais assez rapidement, des stewards congolais sont recrutés pour naviguer dans les avions d'Air France ; au nombre desquels, Ntary Callafard, Clément Massengo Fû Manchu, Elouma Jean-Pierre et Ange Bamona, au stade actuel de mes informations. Clément Massengo bifurque vers la radio, Callafard, touche à tout, installé à Paris, après avoir roulé sa bosse un peu partout, finit à la Somdiaa (société d'organisation, de management et de développement des industries alimentaires et agricoles), société-mère de la Saris à Nkayi ; Elouma Jean-Pierre et Ange Bamona rejoignent la compagnie Air Afrique, à sa création.

Lors de son voyage en France, en 1967, à

l'occasion du Salon de la radio, Franklin Boukaka crée et enregistre la chanson « Yambi na bana ya poto » dans laquelle il cite en boucle les noms de Ganga Aubert, Callafard, Bamona, Elouma, Freddy Kounkou qui hantent les rues de Paris soit à demeure, soit de passage. Pour le public actuel, ces noms n'évoquent pas grand-chose. Mais les Brazzavillois de souche s'en souviennent encore parfaitement. Les noms de ces personnes rappellent des tranches de vie de la capitale congolaise. Ils en ont été, à des titres divers, des acteurs majeurs dans la mondanité, le sport et la musique au Congo. L'auteur de la chanson, Franklin Boukaka, artiste musicien émérite, est décédé à la fleur de l'âge, en 1972, à 32 ans, après l'échec du mouvement du 22 février, visant à renverser le président Marien Ngouabi.

Compagnon de route d'Alphonse Marie Toukas et Michel Boyibanda dans Sympathic Jazz, en compagnie de ce dernier et d'autres artistes des deux rives du fleuve Congo, ils créent l'orchestre Negro Band. Franklin Boukaka chante donc, en 1967, Ganga Aubert, Ntary Callafard, Ange Bamona, Jean-Pierre Elouma, Freddy Kounkou. Ganga Aubert, sur la place de Paris, fait partie des vieux parisiens, ceux de Boussingault, résidence mise à la disposition des étudiants et stagiaires congolais. Magistrat, il est décédé à Braz-

zaville. Callafard, dandy, excellent danseur de musique latino, est très populaire aussi bien à Léopoldville (Kinshasa) qu'à Brazzaville. Le Grand Kallé Jeff, dans une chanson dédiée à Essous Jean-Serge, enregistrée au début des années 1970, avec Manu Dibango et Don Gonzalo dans l'African Team, lui rend un vibrant hommage. Il a roulé sa bosse avant de se poser à la Somdiaa. Producteur de musique, il a produit le Trio Madjesi en Afrique, une tournée qui avait du reste mal tourné.

Elouma Jean-Pierre. Pour faire la différence avec les nombreux Jean-Pierre qui encomrent la ville, il décide de s'appeler Pierre-Jean. Footballeur intrépide du Club athlétique renaissance Aiglons (Cara), il fait partie de ceux qu'on appelait « Les Brésiliens de l'Uam (Union africaine et malgache), à l'époque glorieuse du football congolais. Il est l'un des héros de la Coupe des Tropiques. En bon brazzavillois, il est dans tous les endroits vivants de la capitale, Pavillon Bleu, Café Nono, Nganda Faignond, Bibi ou Christ Pub, en compagnie de ses frères Bokilo, Mokoko, Molouba, Kouma, Maître Gomez, etc. Paris était l'arrière-cour de sa maison en raison de sa profession de steward.

Bamona Ange, steward, passé d'Air France à Air Afrique, comme Pierre-Jean Elouma, est contraint, pour des raisons politiques, de s'exiler à Paris

avant de s'installer à Abidjan. Paris est pour lui un endroit connu où il fréquente les Congolais de la diaspora, ce qui lui vaut d'être cité dans la chanson de Franklin Boukaka, comme un personnage incontournable de Paris. Il est décédé, en décembre 1993, à Abidjan. Il repose pour l'éternité, au cimetière du centre-ville à Brazzaville.

Freddy Mars Kounkou, chef de l'orchestre Ryco Jazz qui a porté haut le drapeau de la musique congolaise aux Antilles, réside en France depuis plus de soixante ans. Il recrute Essous dans son groupe lorsqu'il arrive à Paris, en 1966, après avoir faussé compagnie à ses collègues des Bantous de la capitale à Abidjan. Sa chanson « Désarmement », créée aux Antilles, l'installe définitivement dans le panthéon de la musique antillaise. Le Ryco Jazz de Freddy Mars représente une séquence historique incontournable de l'épopée musicale congolaise du 20^e siècle. Avec « Yambi na bana poto », ces Congolais de la diaspora, décédés, la plupart d'entre eux, sont, en quelque sorte, entrés dans l'éternité. Franklin Boukaka a omis de citer Kadian, une autre célébrité congolaise de Paris.

Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu